



Voyages d'exception

S'enrichir de la beauté du monde

L'été indien de la Nouvelle-Angleterre au Canada

Du 9 au 22 septembre 2024



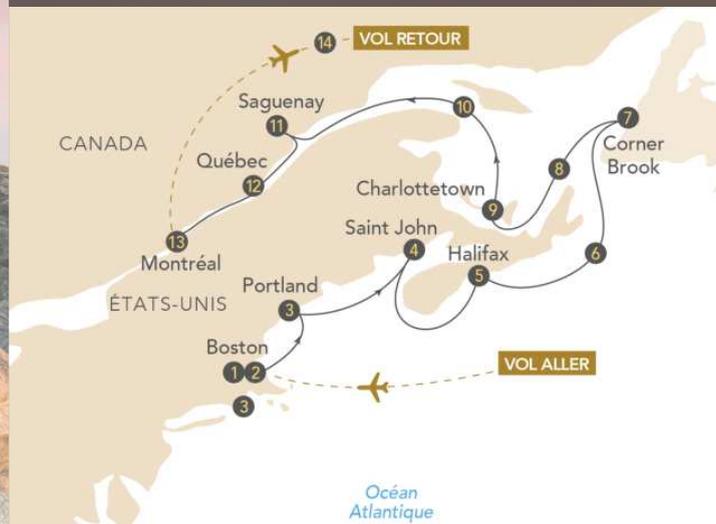
Le spécialiste des voyages et croisières **francophones avec conférenciers**



Croisière Nouvelle-Angleterre et Canada

Embarquez à bord du MS Volendam pour une sublime croisière en Nouvelle-Angleterre et au Canada, sous les couleurs flamboyantes de l'été indien... Vous profiterez d'abord d'un séjour au cœur de la ville de Boston, chargée d'histoire et véritable musée à ciel ouvert. Votre navire lèvera l'ancre le deuxième jour pour mettre cap sur les villes de la Nouvelle-Angleterre et leurs merveilles inattendues : Portland, nommée « la cité rose » ; Saint-John, l'une des plus anciennes villes du Canada ; Québec, berceau de la civilisation française sur le continent américain... Vous clôturerez votre navigation à Montréal où vous aurez ensuite l'opportunité d'y prolonger votre séjour pour découvrir son incroyable architecture et les traditions de la région. Tout au long de votre croisière, en soirée et pendant votre navigation, notre invité Romuald Sciora vous proposera des conférences passionnantes sur ces régions d'outre-Atlantique.

Votre itinéraire



Voyages d'exception

S'enrichir de la beauté du monde



Les points forts de votre voyage



La présence d'un invité exceptionnel

Romuald Sciora, chercheur associé à l'Iris, vous proposera plusieurs conférences sur les États-Unis et le Canada.



Le MS Volendam, un bateau 5 étoiles

Ce navire de la flotte Holland America saura vous séduire par sa décoration élégante, ses espaces et ses cabines d'un grand confort.



La période idéale

Découvrez la diversité et les charmes de la Nouvelle-Angleterre et du Québec sous les couleurs flamboyantes de l'été indien



La découverte de Boston

Votre croisière débutera avec une journée à Boston, à la découverte de l'histoire de la fondation des États-Unis.



Une extension optionnelle à Montréal

Si vous souhaitez prolonger votre découverte, nous vous proposons une journée supplémentaire dans cette ville riche de ses racines européennes et tournée vers l'Amérique du Nord.



Un programme d'excursions

Nous élaborons un forfait d'excursions afin de vous proposer les visites les plus emblématiques.



Notre équipe vous accompagne

Notre équipe francophone sera à vos côtés pendant la croisière, notamment au cours de permanences quotidiennes.



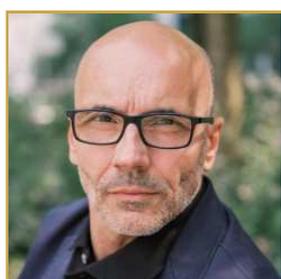
Au départ de France, Belgique ou Suisse

Nous organisons votre acheminement vers la croisière depuis la France, la Belgique ou la Suisse (supplément possible selon les villes).

Les durées, itinéraires et excursions sont fournis à titre indicatif et peuvent subir des modifications en raison de circonstances externes (telles que les conditions atmosphériques, les grèves, les retards des transports, les exigences opérationnelles des fournisseurs de services, la hauteur des eaux) ; ces modifications font l'objet d'une information au client conformément aux dispositions des articles R.211-9 à 11 du Code du tourisme. Les photographies et descriptifs, notamment des excursions animalières, ne peuvent pas engager l'agence en cas d'absence d'animaux ou de visibilité.



Votre intervenant



Romuald Sciora, Chercheur associé à l'Iris

Romuald Sciora dirige l'Observatoire politique et géostratégique des États-Unis de l'IRIS, où il est chercheur associé. Essayiste et politologue franco-américain vivant à New York, il est l'auteur de nombreux ouvrages, articles et documentaires et intervient régulièrement dans les médias internationaux afin de commenter l'actualité. Plusieurs de ses livres dont « À la maison de verre », « Planète ONU », ou encore « Qui veut la mort de l'ONU ? », paru chez Eyrolles en 2018, ont été co-publiés par les Nations unies. Son prochain ouvrage sur les États-Unis, « Au revoir et merci l'Amérique » sortira en 2024 chez Dunod.



Christian Genillard, Directeur de croisière, conférencier

Amoureux de la mer, Christian Genillard est diplômé à Polytechnique en tant qu'ingénieur mathématicien. Depuis 1981, il navigue surtout dans les zones les plus froides de la planète, en tant que guide, et anime des conférences sur l'histoire et la géographie des pays qu'il traverse. Depuis 2011, il travaille en tant que chef d'expédition pour organiser des voyages à la découverte de contrées fascinantes.

Les conférences

Conférences de Romuald Sciora :

- *Des Pères fondateurs à aujourd'hui : grandeur et déclin de la démocratie en Amérique*
- *Une nation divisée, des États désunis ? Enjeux des élections américaines de 2024*
- *La diplomatie américaine à l'épreuve d'un possible retour de Trump*
- *Du Canada français à aujourd'hui. La langue française est-elle en menacée ?*

- *Le Canada et le multiculturalisme: une success story en danger ?*

Conférences de Christian Genillard :

- *Histoire de la navigation (Cartographie, techniques de navigation)*
- *Pêche à Terre-Neuve, Les Terre-neuvas*
- *Les grands navigateurs / explorateurs de la Nouvelle Angleterre de Jacques Cartier à James Cook*
- *La chasse à la baleine dans la région*

Votre voyage



Aller-retour depuis Paris - Genève - Bruxelles*

JOUR 1 | Lundi 9 septembre

Ville de départ*/Boston (États-Unis)

Selon votre ville de départ, vous retrouverez nos équipes d'accompagnement dans un aéroport parisien ou à Boston, où vous arriverez le jour même. Vous serez ensuite conduit vers l'hôtel Boston Park Plaza 4* (normes locales, ou similaire). Vous dînerez au restaurant de l'hôtel.

*Les prix forfaitaires publiés dans le feuillet Tarifs et Conditions dépendent de votre pays et ville de départ (France ou étranger). En fonction des plans de vols qui seront proposés, votre départ et/ou votre retour de Genève pourrait se faire de façon anticipée pour l'aller et différée pour le retour, le tarif serait alors réajusté. Si vous partez d'une autre ville, nous pouvons vous proposer une solution d'acheminement avec supplément (nous consulter). La ville de départ et de retour devra être la même.

JOUR 2 | Mardi 10 septembre

Boston (États-Unis)

Embarquement | dép. 15h00

Après votre petit-déjeuner, vous profiterez d'un tour de la ville de Boston en car, en direction du port. Fondée en 1630, la ville est considérée comme « le berceau de l'indépendance américaine » et fait partie des villes les plus anciennes des États-Unis. Elle étonne par son astucieux mélange de gratte-ciel modernes et de bâtiments anciens et abrite également de nombreux antiquaires et restaurants, situés dans des quartiers charmants. On trouve aussi à Boston le plus ancien établissement d'enseignement supérieur des États-Unis, l'université Harvard, dont plus de 70 de ses étudiants ont reçu un prix Nobel. Ville cosmopolite avec ses quartiers chinois, italien ou irlandais, cette métropole est un musée à ciel ouvert qui ravira tous les amateurs de l'histoire des États-Unis. Vous embarquerez ensuite à bord du MS Volendam. Vous déjeunerez à bord et vous serez convié à la première réunion d'information.

JOUR 3 | Mercredi 11 septembre

Portland (États-Unis)

7h00 -16h00



Capitale culturelle, économique et sociale de l'État du Maine, son emplacement fut occupé par les Anglais en 1632. Ce centre de pêche et de commerce portait alors le nom de Casco, changé en 1658 pour Falmouth, puis en 1786 pour Portland. La ville fut entièrement détruite en 1675, puis de nouveau en 1866, reconstruite alors en brique avec de larges maisons victoriennes. Vous serez séduit par son vieux port et son célèbre phare, ou encore par son quartier d'art qui abrite de nombreuses galeries indépendantes ainsi que le Portland Museum of Art.

JOUR 4 | Jeudi 12 septembre

Saint John (Canada)

7h00 -14h30

Vous arriverez à Saint John dans la matinée. Située à l'embouchure du fleuve du même nom, elle est considérée comme l'une des plus anciennes villes du Canada. Fondée par des Français en 1631, elle doit son nom à Jean le Baptiste. Elle est dotée d'une architecture remarquable, à l'image de la rue Germain ou du Market Square, site historique national de style victorien. Elle compte également de très nombreux restaurants, galeries d'art, boutiques ainsi que plusieurs bâtiments historiques. Ville culturelle, Saint John abrite le musée du Nouveau-Brunswick, le musée de la Police ainsi que le Théâtre Imperial.



JOUR 5 | Vendredi 13 septembre

Halifax (Canada)

8h00-18h00

D'abord occupée par les Amérindiens, Halifax fut officiellement fondée au milieu du XVIIIe siècle par les Britanniques. La capitale de la province de Nouvelle-Écosse fut d'abord un bastion défensif comme en témoigne encore l'imposante citadelle érigée sur une colline qui domine la ville. À ses côtés, on retrouve l'étonnante tour de l'Horloge, bâtie en 1800. En flânant dans les rues, vous remarquerez de nombreux bâtiments de style victorien qui contrastent avec les tours faites de verre et de métal et constaterez que les clubs et les pubs ne manquent pas. Le front de mer regroupe de nombreux bateaux de pêche ainsi que l'emblématique Quai 21, point d'arrivée de nombreux immigrants au début du siècle dernier.

JOUR 6 | Samedi 14 septembre

En mer

Vous profiterez de cette journée pour vous reposer sur le navire et assister aux conférences qui vous seront proposées par notre conférencier.

JOUR 7 | Dimanche 15 septembre

Corner Brook (Canada)

10h00 / 23h00

Dans la matinée, vous atteindrez l'île de Terre-Neuve et votre navire accostera à Corner Brook, "la cité jardin". Entourée par des montagnes majestueuses et bordée par la baie de l'Isle, cette ville pittoresque offre des paysages époustouflants et une riche histoire qui remonte aux peuples autochtones qui vivaient dans la région depuis des milliers d'années. Cependant, l'histoire moderne de la ville est principalement liée à l'industrie forestière et à la colonisation européenne. La ville est connue dans le monde entier comme l'un des meilleurs endroits pour vivre, travailler et faire des affaires.

JOUR 8 | Lundi 16 septembre

En mer

Au cours de cette journée de navigation, vous pourrez profiter des installations du navire et assister à des conférences dans le salon qui vous aura été réservé.

JOUR 9 | Mardi 17 septembre

Charlottetown (Canada)

8h00 -17h00



Vous rejoindrez dans la matinée la capitale de la province de l'Île-du-Prince-Édouard, établie au cœur du golfe du Saint-Laurent. Charlottetown doit son nom à la reine Charlotte, épouse du roi George III. En septembre 1864, la conférence qui s'y déroula donna naissance à la Confédération canadienne. Province House abrita jadis cette conférence. Il s'agit du deuxième plus vieil édifice législatif au Canada et le foyer de l'Assemblée législative. La ville conserve encore son influence britannique à travers ses demeures de style victorien dont les façades sont constituées de briques ou de bois. La maison historique Beaconsfield en est, par ailleurs, le meilleur exemple.



JOUR 10 | Mercredi 18 septembre

Navigation sur le Saint-Laurent

Cette journée de navigation vous permettra d'assister aux conférences et de profiter du bateau.

JOUR 11 | Jeudi 19 septembre

Saguenay (Canada)

08h00 / 18h00



Vous arriverez à Saguenay, née de la fusion de plusieurs villes en 2002. Située au cœur du Québec, elle offre des paysages à couper le souffle avec ses montagnes majestueuses, vastes forêts et rivières sinueuses. Sculpté par d'anciennes glaciations, son fjord, qui se fond harmonieusement avec la vie urbaine animée, s'étend sur plus de 100 km, entre de falaises abruptes et eaux profondes. Aujourd'hui, la région conserve fièrement son patrimoine culturel, notamment à travers des villages historiques préservés.

JOUR 12 | Vendredi 20 septembre

Québec (Canada)

07h00 / 20h00

Vous continuerez votre voyage à Québec, fondée en 1608 par Samuel de Champlain et dont le nom algonquin signifie « là où le fleuve se rétrécit ». C'est la seule ville d'Amérique située au nord du Mexique à avoir conservé ses fortifications. Après avoir remonté le Saint-Laurent, votre navire accostera à proximité du mythique quartier du Vieux-Québec. Véritable cœur historique de la ville, il regorge de monuments emblématiques. Cette métropole possède également de nombreux parcs à l'image des plaines d'Abraham.

JOURS 13 et 14 | Samedi 21 au dimanche 22 septembre

Montréal (Canada)/Ville de retour*

Arrivée 7h00 - Débarquement

Après votre petit déjeuner, vous débarquerez à Montréal, deuxième ville la plus peuplée du Canada. Vous profiterez d'un tour panoramique durant lequel vous découvrirez le mélange du charme européen et de la modernité nord-américaine. Vous traverserez le Vieux-Montréal, cœur historique de la ville qui vous charmera par ses rues pavées, ses bâtiments en pierre et son architecture datant de plusieurs siècles. Vous pourrez admirer la Basilique Notre-Dame, un chef-d'œuvre de l'architecture gothique, ainsi que le Vieux-Port, sur le fleuve Saint-Laurent. Votre guide vous emmènera dans les différents quartiers qui donnent à Montréal son ambiance particulière de "gros village". Vous déjeunerez avant de prendre la direction de l'aéroport pour prendre votre vol. En cours de route, vous rejoindrez les sommets du Mont Royal afin de profiter d'une vue merveilleuse à 360° sur la ville et son fleuve. Votre vol arrivera le lendemain à destination. * La ville de départ et de retour devra être la même. Si vous optez pour l'extension optionnelle, vous rejoindrez votre hôtel après le déjeuner.



Informations importantes

Voyages d'exception constitue un groupe francophone à bord d'un bateau américain, l'anglais est la langue officielle parlée par l'état-major et le personnel à bord. L'équipe de Voyages d'exception qui sera à vos côtés durant la croisière s'efforcera de compenser l'exclusivité de cette langue et vous traduira toutes les informations importantes communiquées par le bord. Vos guides francophones mettront à votre service leurs compétences et feront le maximum pour répondre à vos questions. Il ne faut pas oublier que le français n'est pas leur langue maternelle et que dans certaines régions, il est parfois difficile de trouver des guides parlant couramment notre langue. Vos accompagnateurs pourront parfois être amenés à faire quelques traductions. Certains accès peuvent s'avérer inadaptes pour des passagers à mobilité réduite, aussi, nous sommes à votre disposition pour vous donner des informations à ce sujet, dans tous les cas, nous devons en être informés au moment de la réservation.

Extension optionnelle

Post-extension à Montréal

Du 21 au 23 septembre 2024



Pour des raisons logistiques, le programme des visites de l'extension pourrait se faire dans un ordre différent. Retrouvez les tarifs et conditions dans le feuillet joint à cette brochure.

JOUR 13 | Samedi 21 septembre

Montréal



Après le déjeuner, vous rejoindrez votre hôtel Hyatt Place Centre Ville 4* (normes locales ou similaire) et prendrez possession de vos chambres. Situé au cœur de la ville, votre guide vous donnera tous les conseils nécessaires pour explorer la ville à votre

rythme et ses bonnes adresses pour dénicher des souvenirs à rapporter. Il vous rejoindra pour le dîner au restaurant.

JOURS 14 et 15 | Dimanche 22 au lundi 23 septembre

Montréal / Ville retour



Après le petit déjeuner, vous partirez en direction de la Biosphère, édifice emblématique caractérisé par sa structure en forme de dôme géodésique. Conçue à l'origine comme le pavillon des États-Unis lors de l'Exposition universelle de 1967, elle est dédiée à la sensibilisation et à l'éducation sur les enjeux environnementaux et la durabilité. Elle propose des expositions interactives et éducatives sur des sujets tels que les changements climatiques,

la biodiversité, la gestion de l'eau et d'autres problématiques environnementales actuelles. Vous déjeunerez dans l'un des foods-court de la ville pour un déjeuner traditionnel et festif. Vous vivrez ensuite une expérience exclusive au théâtre, le temps d'un spectacle interactif, burlesque et privé durant lequel vous ferez la rencontre d'un personnage haut en couleur, qui vous parlera du Montréal d'antan avec toutes les plus belles expressions québécoises. Vous rejoindrez l'aéroport pour votre vol en direction de votre ville retour que vous atteindrez le lendemain.

NOTRE PRIX COMPREND

- Les transferts mentionnés au programme
- Les visites mentionnées au programme
- 1 nuit en chambre double dans l'hôtel mentionné 4* ou similaire
- La pension complète du dîner du jour 13 au déjeuner du jour 14
- Les boissons durant les repas sur la base de l'eau minérale, un verre de bière ou soft par personne
- La présence d'un guide francophone
- La présence d'un accompagnateur Voyages d'exception
- Les taxes touristiques locales
- Les pourboires aux guides et aux chauffeurs

NOTRE PRIX NE COMPREND PAS

- Les dépenses personnelles
- Les boissons autres que durant les repas
- Les autres visites que celles indiquées au programme
- L'assurance optionnelle

Hôtel Hyatt Place Centre-ville

Cet établissement est idéalement situé en plein cœur de Montréal, vous permettant ainsi de découvrir la ville à pied. Entièrement rénové en 2022, l'hôtel vous offre modernité et confort et dispose d'une piscine intérieure. Les chambres sont dotées d'un coin salon, d'une télévision et un coffre-fort ainsi que d'une salle de bains avec douche et articles de toilettes. Le restaurant de l'hôtel propose un petit-déjeuner buffet chaud canadien.



Votre bateau



a sélectionné pour vous le **MS Volendam**, un navire moderne et haut de gamme.



Les caractéristiques de votre bateau

Le MS Volendam est un navire de la flotte de Holland America et de la classe Rotterdam qui voit tous ses bateaux obtenir la mention « Signature of Excellence ». Il vous offre une croisière haut de gamme par son confort et ses prestations à bord. Le navire est doté d'une décoration inspirée de jardins fleuris. Ses grands espaces publics sont ornés de tissus floraux et de tapisseries, ainsi que d'immenses vases d'arrangements floraux frais.

- ▶ Des espaces bien-être sont proposés à bord : détendez-vous au bord de la piscine avec vue sur la mer ou au spa le temps d'un soin
- ▶ Les cabines sont confortables et spacieuses
- ▶ Savourez les plats proposés au restaurant principal, ils varient selon les escales de la croisière

La vie à bord



Piscine



Terrain de sport



Bar panoramique



Auditorium

La gastronomie

- Le navire propose cinq restaurants pour varier les plaisirs. Le restaurant principal et les restaurants de spécialités tels que le Pinnacle Grill, qui sert des viandes et fruits de mer, le Dive-In un fast-food et le Canaletto qui sert les meilleurs plats italiens..



Suggestion de plat (photo non contractuelle)



Suggestion de dessert (photo non contractuelle)

Les cabines

Les cabines sont spacieuses et décorées avec délicatesse, avec une touche florale pour vous plonger dans un environnement naturel et agréable. Elles sont toutes équipées de lit double ou simple Signature Mariner's Dream™ avec matelas Euro-Top, des têtes de douche à massage, d'un espace salon, d'un minibar (payant), d'un coffre-fort, d'un téléphone, d'un sèche-cheveux et d'une salle de bains avec douche et articles de toilettes.

confort et espace



Cabine intérieure (Cat. MM)



Cabine extérieure (Cat. F)



Cabine extérieure avec balcon (Cat. BC)

Plan du bateau

Le plan du MS Volendam

Vos catégories de cabines



MM - Cabine intérieure

F - cabine extérieur vue mer

BC - Cabine extérieure avec balcon

DOLPHIN DECK

Staterooms 1800–1964

MAIN DECK

Staterooms 2500–2715

LOWER PROMENADE DECK

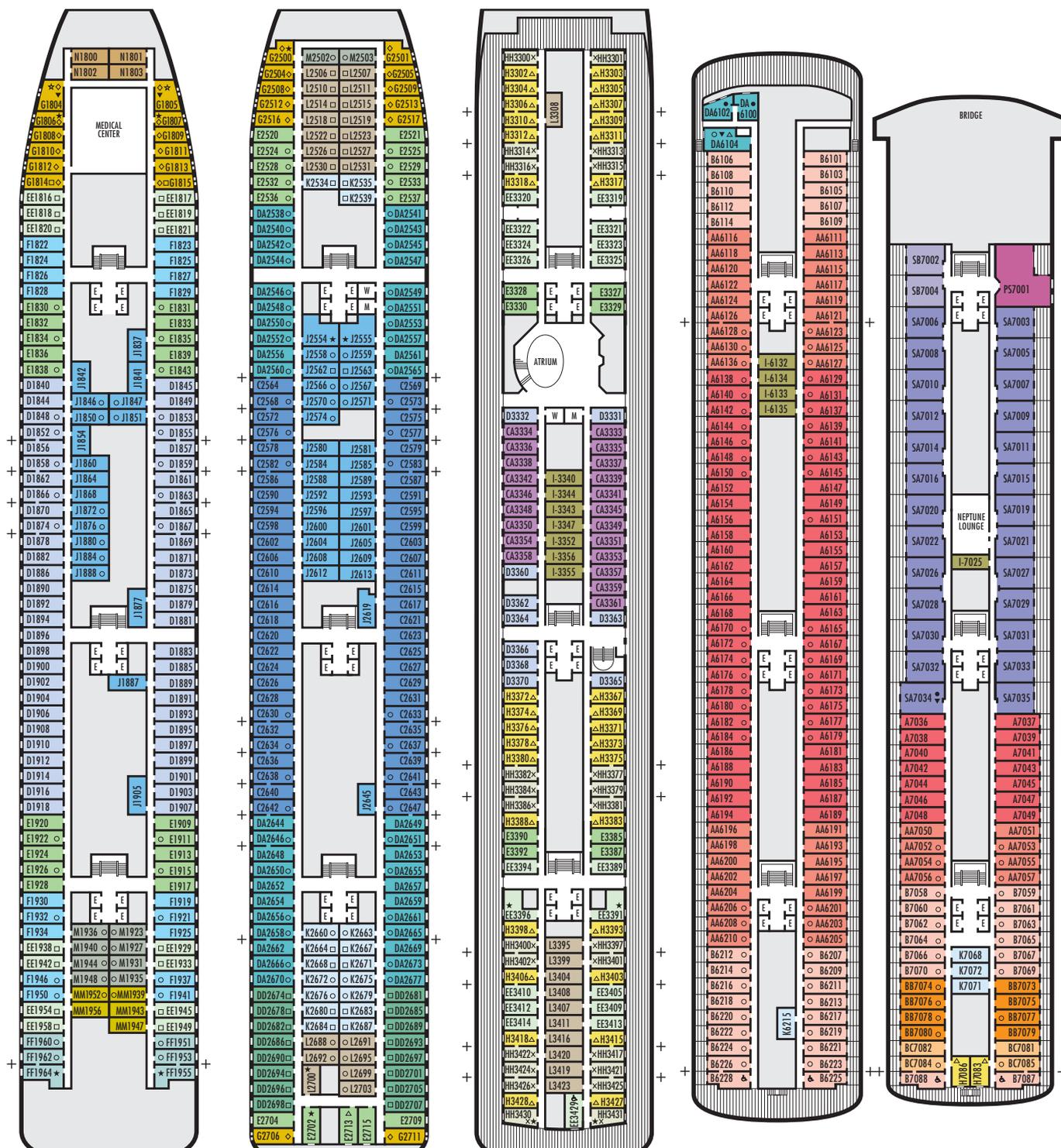
Staterooms 3300–3431

VERANDAH DECK

Staterooms 6100–6228

NAVIGATION DECK

Staterooms 7001–7088



Excursions

Les excursions de votre croisière sont actuellement en préparation, afin de vous proposer un programme adapté à vos attentes.

Leur descriptif ainsi que les informations tarifaires vous seront rapidement communiqués.



Voyages d'exception

S'enrichir de la beauté du monde



HISTOIRE



NATURE



MUSIQUE



ART &
CULTURE





Tarifs, conditions et réservation

Retrouvez les tarifs, les conditions de vente et nos coordonnées (téléphone, internet) dans le feuillet de 4 pages joint à cette brochure.

Pourquoi voyager avec nous ?



Des conférenciers de prestige : tous nos voyages et croisières sont accompagnés par des conférenciers de renom qui enchanteront votre voyage par leur passion communicante. Parmi nos récents intervenants : Catherine Nay, Natacha Polony, Anne Queffélec, Jean-François Colosimo, Franck Ferrand...



Une équipe d'accompagnateurs attentionnés : avec Voyages d'exception, vous pouvez compter sur le professionnalisme et la bonne humeur de nos équipes, à vos côtés du premier au dernier jour de votre voyage ou croisière.



Des excursions garanties en français : nous choisissons les meilleurs guides parlant notre langue pour éclairer les visites et excursions de votre voyage.



La satisfaction de nos voyageurs : la qualité de nos voyages est reconnue, comme en témoignent les notes d'excellence attribuées par nos clients sur *Avis Vérifiés.com* (9,9 sur 10) ou sur Google Maps (4,6 sur 5).

TARIFS & CONDITIONS

au départ de France et de Belgique (au 25/01/2024)

L'été indien de la Nouvelle-Angleterre au Canada

Du 9 au 22 septembre 2024

À partir de
5.990 €/pers.*

* Incluant l'ensemble des éléments décrits en page 2.



Voyages d'exception

Les tarifs et conditions

L'été indien de la Nouvelle-Angleterre au Canada

Du 9 au 22 septembre 2024 (14 jours, 12 nuits)

Au départ de Paris* (Prix TTC par pers)

	Occupation double	Occupation simple
Cabine intérieure MM	5.990 €	8.390 €
Cabine extérieure F	6.690 €	9.390 €
Cabine extérieure balcon BC	8.590 €	11.890 €

Supplément pour un départ de Bruxelles : 260 €.

Extension (Prix TTC par pers)

	Occupation double	Occupation simple
Extension à Montréal (retour le 23 septembre 2024)	450 €	610 €

Nos prix comprennent :

- Les vols aller Paris/Boston et retour Montréal/Paris sur lignes régulières, en classe économique (Air France-KLM, Lufthansa, United Airlines.)
- Les transferts aéroport / hôtel / port / hôtel / aéroport
- L'hébergement dans un hôtel 4* (normes locales ou similaire) et le dîner à Boston le jour 1
- La croisière dans la catégorie choisie en pension complète pendant la croisière (hors boissons)
- Les boissons telles que l'eau, le café américain et le thé en libre-service au buffet durant la croisière
- Les visites prévues au programme à Boston le jour 2
- Le déjeuner et le tour panoramique à Montréal le jour 13
- Les conférences
- L'encadrement du groupe par l'équipe de Voyages d'exception
- Les pourboires au personnel de bord durant la croisière
- Les taxes d'aéroport et portuaires, connues au 01/09/2023 et réajustables.

Nos prix ne comprennent pas :

- Le pré et post acheminement depuis votre domicile jusqu'à l'aéroport et de l'aéroport à votre domicile
- Les boissons autres que celles indiquées dans "nos prix comprennent"
- Les boissons durant le dîner à Boston sur la base d'un verre de vin ou une bière ou un soft par personne
- Les dépenses personnelles
- Les excursions sauf celles mentionnées dans nos prix comprennent
- Les frais de visas
- Les assurances optionnelles
- Les pourboires pour les guides et les chauffeurs de bus pendant les excursions
- L'extension optionnelle à Montréal

Conditions générales

- **Réservations et règlement** : les réservations sont considérées fermes à réception du versement d'un acompte à la commande de 30% du montant du voyage par personne. Un second versement de 30% est à effectuer à 120 jours du départ. Le solde du voyage est à régler à 90 jours du départ.
- **Conditions d'annulation/Frais d'annulation** : toute annulation doit s'effectuer par écrit par courrier recommandé avec accusé de réception envoyé à Voyages d'exception 77 rue de Charonne 75011 Paris. Pour le calcul des frais d'annulation, il sera pris en compte la date de réception du courrier adressé par le client. Toute annulation, quelle que soit la raison, entraînera la retenue par l'organisateur des frais suivants :

Pour la partie croisière et pour l'ensemble des prestations (hors assurance) :

- 10 % jusqu'à 366 jours avant la date de départ
- 25 % entre 365 et 182 jours avant la date de départ
- 50 % entre 181 et 91 jours avant la date de départ
- 100 % à partir de 90 jours avant la date de départ

Pour la partie assurance, le montant de l'assurance n'est pas remboursable après la souscription.

Les éventuels frais d'obtention et d'émission de visa et les billets de transport émis ne sont pas remboursables.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (EXTRAIT)

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du Code du tourisme. Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le Code du tourisme. Voyages d'exception sera entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble. En outre, comme l'exige la loi, Voyages d'exception dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elle deviendrait insolvable. Pour plus d'informations sur les droits essentiels au titre de la directive (UE) 2015/2302 : Directive (UE) 2015/2302 transposée en droit national : <http://bit.ly/codetourisme>.

Programme garanti à partir de 10 inscrits

Formalités

Pour les ressortissants français et belges :

Formalités pour les ressortissants français : Passeport en cours de validité et valable six mois après la date retour de votre croisière. la date de validité qui fait foi étant celle indiquée sur la pièce d'identité (autres nationalités, nous consulter). L'agence Voyages d'exception ne pourra être tenue comme responsable pour tout refus d'entrée dans les pays visités lors de ce voyage. Les formalités pour l'obtention des visas sont à effectuer par vous-même en ligne, avant le départ. Nous vous adresserons une note explicative 3 mois avant votre départ. Autorisation de voyage ESTA pour Etats-Unis, à réaliser en ligne (21 dollars américains au 08/09/2023) et un visa électronique pour le Canada AVE (7 \$CA au 09/09/2023). Si vous avez voyagé dans un pays classé «à risque» par les autorités américaines (Iran, Irak, Libye, Somalie, Soudan, Syrie, Yémen, et Cuba pour les voyages effectués depuis le 12 janvier 2021 pour ce dernier...), nous tenons à vous informer que le refus de visa par les autorités américaines est systématique. Pensez à vérifier avant toute inscription.

Vous devrez également répondre aux exigences gouvernementales liées à la Covid 19. (Autres nationalités : nous consulter.)

L'agence Voyages d'exception ne pourra pas être tenue comme responsable pour tout refus d'entrée dans les pays visités lors de ce voyage.

Nos 2 formules d'assurances pour voyager en toute sérénité selon vos besoins

Pour que vous partiez en toute sérénité, Voyages d'exception a sélectionné deux propositions d'assurance que nous vous incitons à souscrire. Vous serez ainsi protégé des risques qui peuvent survenir entre le moment où vous vous inscrivez et le départ avec l'assurance Annulation et entre le moment où vous vous inscrivez et le retour de votre voyage avec l'assurance Multirisques.

 	Montant/personne < à 15 000 €	Montant/personne < à 20 000 €*
ANNULATION Contrat AR2023052	4.9%	5.9%
MULTIRISQUES Contrat AY2023030	6,5%	7,5%

* Pour un montant supérieur à 20 000 €, nous interroger.

	ANNULATION	MULTIRISQUES
ANNULATION VOYAGE jusqu'à un montant inférieur à 20 000 €/personne	✓	✓
BAGAGES Perte de bagages, retard de livraison de bagages de plus de 24h		✓
INTERRUPTION DE SÉJOUR (remboursement des frais de séjour non utilisés)		✓
ASSISTANCE RAPATRIEMENT (rapatriement ou transport sanitaire, frais hôteliers suite à un retour impossible, frais médicaux hors pays de résidence suite à maladie...)		✓

Ces garanties peuvent être soumises à une franchise et à des plafonds.

Comment réserver votre voyage ?

Si ce voyage vous intéresse, vous pouvez dès maintenant :



- **poser une option gratuite** en nous appelant au **01 75 77 87 48** depuis la France ou au **02 808 39 34** depuis la Belgique. Nos conseillers sont à votre disposition, du lundi au vendredi de 9 h à 18 h 30 et le samedi de 9 h à 13 h.

- **ou renvoyer le contrat de vente ci-joint** avec l'ensemble des informations demandées. Il vous est possible de le renvoyer :



ou



par courrier à
Voyages d'exception
77 rue de Charonne
75011 Paris

par e-mail (scanné)
envoyé à
contact@voyages-exception.fr



Dès réception de votre contrat, un conseiller vous appellera pour finaliser votre inscription et répondre aux questions concernant votre voyage.



►►► **Faites découvrir nos voyages à vos amis et gagnez des chèques cadeaux !**

Comment faire ? Parrainez simplement vos amis !

Pour cela, plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- appelez nos conseiller(e)s au **01 75 77 87 48**
- connectez-vous sur **www.voyages-exception.fr/parrainage**
- écrivez-nous à **contact@voyages-exception.fr**

Conditions :

- Le parrain doit déjà être client de Voyages d'exception et votre filleul(e) être un nouveau client de Voyages d'exception
- Un(e) filleul(e) ne peut avoir qu'un seul parrain
- Une même cabine/chambre ne peut pas être partagée par le parrain et son/sa filleul(e)

En tant que **Parrain** ou **Marraine**, vous bénéficiez de

300 €

en chèques cadeaux valables 2 ans dès la date de réservation du filleul



Votre **Filleul(e)** bénéficiera de **200 €** de réduction par personne sur son premier voyage



Voyage (reporter le nom du voyage choisi) :

Au départ de : **Date de départ :** / / **Date de retour :** / /

..... **jours /** **nuits sur place** (reporter les durées inscrites en page 2 du feuillet Tarifs & Conditions)

Information précontractuelle : les informations qui vous ont été données dans nos brochures et sur notre site font partie intégrante du présent contrat et ne peuvent être modifiées que dans les conditions prévues à l'article L 211-9 du Code du tourisme. Vous reconnaissez avoir pris connaissance de l'ensemble de cette information précontractuelle avant la signature du contrat de vente. Ces informations sont reprises dans le présent contrat. Nous invitons le voyageur à conserver une copie du contrat de vente avant de le transmettre à Voyages d'exception. En cas de transmission électronique (internet), vous reconnaissez que ce contrat vous est transmis sur un support durable et que vous pouvez imprimer en deux exemplaires et conserver.

Ce voyage est organisé par Voyages d'exception, détenteur de la marque Voyages d'exception - SARL capital de 10000 € - RCS Paris 789 290 285 - 77 rue de Charonne 75011 Paris - RC HISCOX 12, quai des Queyries 33072 Bordeaux - APE : 7911Z - Contrat d'assurance Présence RCP n° 02 47 326 - Garantie financière : APST 15 avenue Carnot 75017 Paris pour un montant de 350 000 € - Licence n° IM075150063.

Pour réserver et vous engager définitivement, merci de renvoyer ce document complété et signé :

Par e-mail (scanné) : contact@voyages-exception.fr - **Par courrier :** Voyages d'exception - 77 rue de Charonne - 75011 Paris

1. RENSEIGNER LE FORMULAIRE D'IDENTIFICATION

Attention : les informations demandées ci-dessous doivent être celles qui figurent sur les documents d'identité qui vous serviront au voyage.

1^{er} VOYAGEUR

Mme M. Nom :

Prénom :

Né(e) le : [] [] [] [] [] [] à :

2^e VOYAGEUR

Mme M. Nom :

Prénom :

Né(e) le : [] [] [] [] [] [] à :

Afin de mieux vous servir, si vous avez une information médicale : régime, assistance, traitement à suivre, et que vous souhaitez nous la transmettre pour faciliter votre voyage, merci de nous l'indiquer ci-dessous (en cas de besoin, nous vous ferons parvenir le formulaire approprié à votre demande) :

.....
.....
.....

Formalités pour les ressortissants français : Pour effectuer ce voyage, vous devez vous conformer aux formalités administratives et/ou sanitaires nécessaires à l'exécution du voyage (carte d'identité, passeport, visa, vaccination...) indiquées pour chaque voyage dans la brochure. Pour les autres nationalités, nous consulter.

VOS COORDONNÉES

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Ville :

Tél. : [] [] [] [] [] [] [] [] E-mail :

2. CONNAÎTRE MES DROITS EN TANT QUE VOYAGEUR

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du Code du tourisme. Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le Code du tourisme. Voyages d'exception sera entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble. En outre, comme l'exige la loi, Voyages d'exception dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elle deviendrait insolvable. Pour plus d'informations sur les droits essentiels au titre de la directive (UE) 2015/2302 : Directive (UE) 2015/2302 transposée en droit national : <http://bit.ly/codetourisme>.

Toute réclamation éventuelle doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception à Voyages d'exception dans un délai de 10 jours à compter de la fin du séjour, le cachet de la poste faisant foi. À défaut de réponse satisfaisante, le client peut saisir le médiateur du tourisme et du voyage, dont les coordonnées et les modalités de saisie sont disponibles sur le site : www.mtv.travel.

Pendant votre voyage, nos accompagnateurs seront joignables 24 h/24. Leurs numéros de téléphone vous seront communiqués dans le carnet de voyage.

3. CHOISIR MES PRESTATIONS ET MON ASSURANCE

Vous reconnaissez avoir pris connaissance, dans la brochure du voyage, du détail des prestations de transport et hôtelières proposées dans le cadre du voyage ainsi que des 3 compagnies aériennes susceptibles d'opérer les vols.

Merci de reporter ci-dessous le choix des différentes prestations que vous retenez pour votre voyage (en vous référant à la brochure du voyage).

Voyagez-vous ? seul en chambre/cabine individuelle à deux en chambre/cabine double en chambre/cabine partageable (cf. article VIII des CGV p. 4).

Votre catégorie de chambre/cabine :

Souhaitez-vous des prestations complémentaires ? (Se reporter au feuillet Tarifs & Conditions pour visualiser les différentes prestations possibles. Exemples : pré-acheminement de province, supplément classe affaire, forfait excursions, excursions hors forfait, frais de visa...)

Prestation complémentaire 1 :

Prestation complémentaire 2 :

Prestation complémentaire 3 :

Prestation complémentaire 4 :

Assurances facultatives : Voyages d'exception vous propose une assurance optionnelle Annulation (de 4,9 % à 5,9 % du montant du voyage établi selon le montant par personne de votre voyage) applicable sur l'ensemble du voyage hors assurance, contrat Areas n°AR2023052 (SA AREAS DOMMAGES 47/49 rue de Miromesnil 75008 PARIS R.C.S D775 670 466) ou une assurance optionnelle Multirisques (de 6,5 % à 7,5 % du montant du voyage établi selon le montant par personne de votre voyage) applicable sur l'ensemble du voyage hors assurance, contrat Areas n°AY2023030. Le contrat d'assurance avec le détail des conditions est consultable, avant signature du présent contrat, sur notre site en suivant les liens suivants : <https://www.voyages-exception.fr/assurance-annulations.pdf> pour l'assurance Annulation (contrat AR2023052) et <https://www.voyages-exception.fr/assurance-multirisques.pdf> pour l'assurance Multirisques (contrat AY2023030). Un dépliant précisant les garanties sera également joint à votre facture si vous y souscrivez. L'assurance est non remboursable après la souscription. Pour un montant supérieur à 20 000 €, nous consulter.

Je souhaite souscrire à l'assurance optionnelle Annulation
- pour un montant par personne inférieur à 15 000 € : 4,9 % du montant du voyage
- pour un montant par personne de 15 000 € et inférieur à 20 000 € : 5,9 % du montant du voyage

Je souhaite souscrire à l'assurance optionnelle Multirisques
- pour un montant par personne inférieur à 15 000 € : 6,5 % du montant du voyage
- pour un montant par personne de 15 000 € et inférieur à 20 000 € : 7,5 % du montant du voyage

Je ne souhaite pas souscrire à une assurance optionnelle

4. CALCULER LE PRIX DE MON VOYAGE

Vos prestations	Prix/pers.
Chambre ou Cabine/pers. €
Réduction applicable*/pers. Code réduction : €
Prestation complémentaire 1 : €
Prestation complémentaire 2 : €
Prestation complémentaire 3 : €
Prestation complémentaire 4 : €
Total hors assurance /pers. €
Assurance optionnelle Annulation de 4,9 % à 5,9 % (choisir le taux correspondant au total /pers. hors assurance) €
Assurance optionnelle Multirisques de 6,5 % à 7,5 % (choisir le taux correspondant au total /pers. hors assurance) €
Nombre de personnes (1 ou 2)	X
Montant dû €

*Réduction applicable : si vous disposez d'un bon de réduction, merci d'indiquer ci-contre la réduction à laquelle vous avez droit.

5. PRENDRE CONNAISSANCE ET ACCEPTER LES CONDITIONS D'ANNULATION

Les conditions d'annulation sont spécifiques à chaque voyage et figurent dans les conditions générales de vente (article X page 4) ainsi que sur notre site internet.

Je déclare les accepter et les avoir portées à la connaissance des autres personnes inscrites, qui les ont également acceptées.

Les annulations doivent être adressées au plus tôt par courrier recommandé avec accusé de réception à :

Voyages d'exception - 77 rue de Charonne - 75011 Paris ou par e-mail à contact@voyages-exception.fr

Le calcul des frais d'annulation sera pris en compte à compter de la date de réception du courrier.

I - PRIX

Les prix indiqués dans le feuillet Tarifs & Conditions ont été établis sur la base des données économiques connues à la date d'édition du feuillet. Les prix sont calculés de manière forfaitaire incluant une série de prestations décrites dans chaque programme présenté. Ils sont basés sur un certain nombre de nuits qui ne correspondent pas nécessairement à un nombre déterminé de journées entières. Si en raison des différentes contraintes imposées par les transporteurs la première et la dernière journée se trouvaient écourtées par une arrivée tardive ou un départ matinal, aucun remboursement ne pourrait avoir lieu. La durée du séjour s'entend du jour du départ au jour d'arrivée du retour en France.

II - LES PRIX COMPRENNENT

Les prix comprennent explicitement toutes les prestations indiquées dans chaque descriptif des programmes. Ils sont calculés sur la base d'une chambre (ou cabine) double.

L'occupation d'une chambre ou cabine individuelle donne lieu à l'acquittement d'un supplément ou d'un tarif spécifique proposé selon les disponibilités au moment de l'inscription. Nos forfaits incluent certaines prestations, comme les taxes aériennes, les taxes portuaires ou les visas, dont nous ne sommes que les collecteurs. En cas de réajustement inopiné, nous nous verrons contraints de les répercuter – à la hausse ou à la baisse – et ce plus de 21 jours avant la date de départ.

III - RÉVISION DES PRIX

Les prix proposés dans le feuillet sont établis sur la base des conditions économiques connues à la date d'édition du feuillet. Ils peuvent être révisés à la hausse comme à la baisse en cas de variation substantielle de ces conditions et en application des articles L 211-12 et L 211-13 du Code du tourisme. Les éventuelles modifications de prix sont communiquées au plus tard 21 jours avant la date de départ.

IV - MODIFICATION ÉVENTUELLE DES PROGRAMMES

En dehors des circonstances liées à la sécurité des voyageurs, certains cas de force majeure, événements extérieurs ou indépendants de notre volonté, ou contraintes d'ordre technique, tels que : modification des horaires de transport, retard, grèves, surréservation, manifestations culturelles, événements politiques, conditions climatiques, brouillard, insuffisance du niveau des eaux ou a contrario montée excessive du niveau des eaux, etc., peuvent nous conduire à modifier nos programmes sans que notre responsabilité soit engagée. Les sommes correspondant aux prestations non fournies et non remplacées seraient remboursées à l'exclusion de tous dommages et intérêts. En cas de modification de l'un des éléments essentiels du voyage, nous prévenons les personnes inscrites dans les meilleurs délais. Nous ne pouvons cependant prévenir l'ensemble des personnes ayant reçu l'information détaillée et ne s'étant pas encore inscrites au moment de la modification. Nous vous invitons à consulter régulièrement le site www.voyages-exception.fr ou notre Service Clients.

V - DÉNOMINATION DES BATEAUX ET DES HÔTELS

Les noms des bateaux et des hôtels sont donnés à titre indicatif. Des bateaux et des hôtels peuvent être substitués à d'autres à la condition expresse qu'ils soient de la même catégorie ou, le cas échéant, d'une catégorie supérieure.

VI - THÉMATIQUE ET CONFÉRENCIERS

En cas d'empêchement de dernière minute, d'impossibilité de calendrier ou de toute autre cas de force majeure, Voyages d'exception pourra modifier le programme des intervenants prévu sur le voyage thématique. De même, les conférences et les ateliers cités dans la brochure sont mentionnés à titre indicatif et pourront être modifiés pendant le voyage.

VII - TRANSPORTS INTERNATIONAUX

Conformément aux articles R 211-15 à R 211-19 du Code du tourisme, il vous est précisé dans l'information précontractuelle qui vous est due dans nos brochures et sur notre site une liste maximale de 3 transporteurs, dans laquelle figure le transporteur effectif, pour chaque tronçon de vol.

Dès que la compagnie aérienne est connue, elle vous est communiquée par écrit ou par voie électronique ; en cas de modification après la signature du contrat de vente, l'identité du ou des transporteurs aériens est transmise au plus tard avant l'enregistrement.

Nos programmes sont prévus soit sur vols réguliers directs ou avec escales, soit sur vols affrétés directs ou avec escales intermédiaires. En cas de vols affrétés, nous n'avons recours qu'aux compagnies aériennes dûment autorisées par la Direction de l'aviation civile française. Les horaires des vols peuvent subir des modifications y compris en dernière minute. Ils n'ont pas de valeur contractuelle. En cas de correspondance, nous ne saurions substituer notre responsabilité à celle des transporteurs. Toute place non utilisée à l'aller ou au retour ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement. Enfin nous nous réservons le droit de remplacer un transporteur par un autre et de modifier le type d'appareil. Des changements d'aéroport à Paris peuvent se produire (Roissy ou Orly) sans que nous soyons tenus pour responsables des frais éventuels occasionnés.

VIII - CABINE/CHAMBRE PARTAGEABLE

Dans le cas où le client voyageant seul désire souscrire à l'option d'une cabine/chambre partageable avec un autre client, lui permettant de bénéficier du tarif couple, il s'engage à accepter son copartageant, quelle que soit l'identité de ce dernier, à condition qu'il soit du même sexe. Cette option est irrévocable, sauf application des conditions d'annulation prévues aux présentes conditions générales. Chaque client copartageant doit pouvoir justifier d'une attestation d'assurance responsabilité civile.

IX - APTITUDE AU VOYAGE & HANDICAP

Le voyageur déclare qu'il est apte à voyager selon l'itinéraire du voyage envisagé, et que son état n'affectera pas la sécurité ou le confort du navire et des autres voyageurs, en accord avec les lois internationales, européennes et nationales. Il pourra, si nécessaire, être exigé, lors de la réservation, la présence d'une personne accompagnante capable de fournir l'assistance nécessaire à la personne handicapée ou à mobilité réduite, ou être proposé un voyage en remplacement.

Compte tenu des difficultés inhérentes à certains de nos voyages, il est expressément rappelé aux voyageurs en situation de maladie ou d'handicap, physique ou psychique, de leur devoir de consulter un médecin afin de s'assurer de leur capacité à entreprendre le voyage. Tout voyageur dont la condition physique et/ou psychique pourrait affecter son aptitude à entreprendre le voyage doit en informer le vendeur et présenter un certificat médical au moment de la réservation ou bien avant la date de départ si l'affection intervient après la date de réservation. À défaut pour le voyageur d'avoir rempli son obligation d'information préalable quant à son état de santé, Voyages d'exception, le commandant du navire, le directeur d'un hôtel et les transporteurs se réservent le droit de lui refuser l'accès dès lors que son état de santé ne serait pas compatible avec les règles de sécurité applicables et les réglementations propres à la zone de navigation, ou nécessiterait des soins qui ne seraient pas en mesure de lui être fournis, ou si la conception du navire, les infrastructures et les équipements des ports ou d'un établissement hôtelier rendent l'embarquement ou le débarquement ou le séjour ou le transport du voyageur concerné impossible dans des conditions de sécurité satisfaisantes, pour sa propre sécurité ou la santé et la sécurité des autres voyageurs, des membres d'équipage ou du personnel. Lorsqu'un voyageur se voit refuser le droit d'accès en raison de son inaptitude à entreprendre le voyage, ni Voyages d'exception, ni le prestataire, ni le transporteur ou le vendeur ne sont tenus pour responsables envers le voyageur.

En application du Règlement européen n° 1107/2006 du 05/07/2006, Voyages d'exception fait ses meilleurs efforts pour garantir l'accessibilité aux personnes handicapées ou à mobilité réduite et s'engage à informer et à conseiller le voyageur, personne handicapée ou à mobilité réduite, dans la mesure où le voyageur en fait la demande expresse lors de la réservation.

Toute pathologie exigeant la prise d'un traitement et/ou un suivi médical et/ou l'utilisation d'un équipement médical devra être portée à la connaissance du vendeur, au moment de la réservation ou, si la maladie

survient après la réservation, au plus tard avant la date de départ. Le voyageur est responsable de tout traitement médical pour lui et les voyageurs sous sa responsabilité légale. Tout voyageur doit s'assurer qu'il dispose d'une couverture d'assurance médicale adaptée. Lors des croisières, certains débarquements s'effectuent en chaloupe et certaines excursions en bateau pneumatique et peuvent ne pas convenir aux personnes à mobilité réduite ou ayant un handicap. Voyages d'exception attire l'attention du Voyageur sur sa nécessaire aptitude à pouvoir accéder par ses propres moyens à la chaloupe ou au bateau pneumatique en toute sécurité.

X - ACOMPTE ET PAIEMENT DU SOLDE DU VOYAGE

L'inscription est subordonnée au versement d'un acompte de 30 % sur le prix du programme, sauf dispositions particulières. Un second versement de 30 % est à effectuer à 120 jours du départ. Le solde du voyage est à régler à 90 jours du départ, sans rappel, à la date de remise des documents de voyage. En cas de non-paiement du solde, Voyages d'exception se réserve le droit de reprendre la chambre/cabine dont le paiement n'a pas été soldé, et d'en disposer. Ce droit n'a pas de caractère automatique (le cas échéant Voyages d'exception pourra envoyer un rappel de l'échéance et conserver la chambre/cabine au profit du passager). Le passager dont la chambre/cabine a été reprise ne pourra pas s'en prévaloir comme d'une annulation vis-à-vis de l'assurance. Les retenues d'annulation prévues plus loin restent dues. Pour toute inscription à moins de 90 jours du départ, le paiement de la totalité du voyage est dû lors de la réservation. Les primes d'assurances annulation ou voyage ne sont jamais remboursables quelle que soit la date d'annulation.

XI - ANNULATIONS, MODIFICATIONS D'INSCRIPTION

Toute annulation doit être notifiée au plus tôt à Voyages d'exception par lettre recommandée avec accusé de réception. Toute annulation émanant du client entraîne la retenue de frais conformément aux conditions d'annulation mentionnées sur la confirmation de commande et aux primes d'assurances soit :

- Pour la partie croisière et pour l'ensemble des prestations :

- 10% jusqu'à 366 jours avant la date de départ
- 25 % entre 365 et 182 jours avant la date de départ
- 50 % entre 181 et 91 jours avant la date de départ
- 100 % à partir de 90 jours avant la date de départ

Pour la partie assurance : le montant de l'assurance n'est pas remboursable après la souscription.

Les éventuels frais d'obtention et d'émission de visa et les billets de transport émis ne sont pas remboursables.

Cas particulier des réservations reportées depuis une autre croisière.

En cas de report d'un voyage à forfait sur un voyage ultérieur, accepté à titre exceptionnel et commercial par Voyages d'exception, le client reste irrévocablement redevable des frais d'annulation de ce voyage, bien que Voyages d'exception accepte d'en suspendre le recouvrement. Dans l'hypothèse, où le client voudrait ultérieurement à annuler de son fait son nouveau voyage à forfait, le montant des frais d'annulation exigible sera alors le montant le plus élevé entre les frais d'annulation du premier voyage et de celui du voyage reporté à la date d'annulation.

Le passager qui annule dans la période correspondant à 100 % de frais d'annulation par rapport à la date de départ ou bien qui abandonne le voyage en cours de route pour quelque raison que ce soit n'a droit à aucun remboursement et doit payer le prix dans son intégralité. Pour le calcul des frais d'annulation, il sera pris en compte la date de réception par Voyages d'exception du courrier adressé par le client. Pour bénéficier des garanties de l'assurance, tout client qui annulerait son voyage devra avoir réglé la totalité des frais d'annulation qui lui seront ensuite remboursés par l'assurance sur présentation d'une facture acquittée. Aucun remboursement ne sera accordé si un participant ne se présente pas à l'embarquement ou, si par suite de non-présentation des documents de voyage (billets de croisière, bon d'échange, pièces d'identité, visa, etc.), il se trouve dans l'impossibilité de prendre le départ prévu. Le voyageur ne peut, sauf accord préalable, modifier le déroulement de son voyage ou de son séjour. Les frais résultant des modifications non autorisées resteraient entièrement à sa charge sans qu'il puisse prétendre obtenir le remboursement des prestations dont il n'aurait pas bénéficié.

XII - ANNULATION DU FAIT DE L'ORGANISATEUR

Le client ne pourra prétendre à aucune indemnité si le voyage est annulé pour des raisons liées à la sécurité des voyageurs ou en cas de circonstances de force majeure, indépendantes de la volonté de l'organisateur, notamment dans les cas suivants :

- Pour une situation de guerre dans des régions concernées par le voyage ;
- En raison de catastrophes naturelles (tempête exceptionnelle, tremblement de terre, périls ou accidents de la mer...), fait de prince, grève générale... ;
- Pour des circonstances échappant au contrôle des armateurs ou du capitaine ;
- Pour la sécurité du navire ;
- Pour sauver des vies humaines ou aider un navire en détresse ;
- Pour d'autres cas d'urgence.

De même le client ne pourra prétendre à aucune indemnité si l'annulation du voyage intervient pour insuffisance du nombre de participants au plus tard à 21 jours du départ.

Sous réserve de ce qui précède, toute indemnité d'annulation éventuellement due par Voyages d'exception pour un préjudice démontré sera limitée au montant qui aurait été dû par le client en application de l'article XI.

XIII - FORMALITÉS

Dans les feuillets Tarifs et Conditions figurent les formalités administratives et/ou sanitaires nécessaires à l'exécution du voyage (carte d'identité, passeport, visa, vaccination, etc.). Ces formalités administratives et/ou sanitaires indiquées pour chaque pays s'adressent uniquement aux personnes de nationalité française. Pour les autres nationalités, nous consulter avant l'inscription.

XIV - RESPONSABILITÉS

Voyages d'exception est responsable de plein droit à l'égard du client de la bonne exécution des obligations résultant du contrat, que ces obligations soient à exécuter par elle-même ou par d'autres prestataires de services, sans préjudice de son droit de recours contre ceux-ci. Toutefois, Voyages d'exception peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que l'inexécution ou la mauvaise exécution du contrat est imputable soit au client, soit au fait, imprévisible et insurmontable, d'un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues au contrat, soit à un cas de force majeure. Voyages d'exception déclare par ailleurs disposer d'une assurance garantissant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile professionnelle à hauteur de 1 500 000 €, conforme aux prescriptions de la loi, contractée auprès de HISCOX 12, quai des Queyries – CS 41177 33072 Bordeaux contrat n° PRC0133699.

XV - RÈGLEMENTATIONS ET CONDITIONS GÉNÉRALES DES PRESTATAIRES ET DES TRANSPORTEURS

Voyages d'exception travaille avec les armateurs suivants : Australis, Azamara, Celebrity, Costa,

CroisiEurope, Cunard, Delphin Cruises, Exploris, Grands Espaces, Holland America Line, Iceland ProCruises, LMS Croisières, Metropolitan, Lueftner, MSC, Nicko Cruises, Oceania, Princess, Silversea, Skorprios, Star Clipper, Variety Cruises...

Les conditions générales de ces armateurs sont applicables et accessibles à l'adresse :

<https://www.voyages-exception.fr/nomdelarmateur.pdf>

Exemple :

<https://www.voyages-exception.fr/cunard.pdf>

Voyages d'exception travaille avec les compagnies aériennes suivantes : Aeroflot, Air France, ASL Airlines, Austrian, Cathay Pacific, Dragonair, Easyjet, Entair, HOP, Iberia, Icelandair, Joon, Latam, Lufthansa, SAS, Singapour Airlines, Swiss, Thai Airways, TAP, Transavia, Vietnam Airlines...

Les conditions générales de ces compagnies sont applicables et accessibles à l'adresse :

<https://www.voyages-exception.fr/nomdelacompanie.pdf>

Exemple :

<https://www.voyages-exception.fr/airfrance.pdf>

Les passagers sont informés que les articles des conditions générales des armateurs et transporteurs relatifs au fonctionnement à bord et les réglementations des transporteurs leur sont opposables. Ces éléments concernent notamment :

- Les obligations des passagers à bord ;
- Les pouvoirs du commandant de bord ;
- Le médecin de bord ;
- Tous les autres aspects du voyage sont régis par les conditions générales de Voyages d'exception.

XVI - VISUELS

Les visuels et les cartes itinéraires de la présente brochure n'ont pas de valeur contractuelle.

XVII - POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ ET RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)

Voyages d'exception accorde une grande importance au respect de la vie privée. Nous sommes soucieux du respect de votre vie privée lors de l'utilisation du site www.voyages-exception.fr et de vos droits en matière de protection et de contrôle des données à caractère personnel. Cette politique explique la manière dont nous traitons les données personnelles vous concernant, comment nous l'utilisons et dans quelles circonstances cette information pourra être divulguée à des tiers. Veuillez noter que nous pourrions être amenés à modifier la présente politique pour tenir compte de notre environnement juridique, économique et social. Toute question ou commentaire en rapport à la présente politique en matière de protection de la vie privée peut être communiqué à Voyages d'exception par courrier à confidentialite@voyages-exception.fr ou par courrier à l'adresse du siège social précité. Le traitement des données à caractère personnel relatif au site est soumis à la loi française du 6 janvier 1978 (notamment la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel) et, à partir du 25 mai 2018, selon le Règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 (« GDPR »).

Plus d'informations sur le site : <https://www.cnil.fr/fr>

Comment recueillons-nous de l'information ?

Nous obtenons certaines informations et renseignements personnels directement par votre intermédiaire ou par l'intermédiaire de données communiquées par des tierces personnes à qui vous avez donné l'autorisation de nous divulguer de l'information. Aucune donnée à caractère personnel n'est collectée automatiquement par le site. Les seules données que nous traitons sont celles que vous nous communiquez volontairement, par exemple, en remplissant un formulaire de contact ou de demande sur le site, en communiquant avec nous par courrier électronique, etc. Nous pourrions aussi être amenés à traiter des données vous concernant provenant de tiers comme les médias ou les compagnies aériennes ou maritimes. Celles-ci nous sont uniquement communiquées suite à une demande via les formulaires mis à disposition sur leur site respectif, par des partenaires avec lesquels nous proposons des services conjoints ou des réalisations d'actions marketing communes, par des médias sociaux lorsque vous interagissez avec nous. Nous

protégeons toutes les données obtenues auprès de tiers conformément aux pratiques décrites dans la présente charte. Nous recueillons, par exemple :

- Titre, nom, prénom, sexe, adresse domicile/professionnelle (coordonnées postales), courriel, téléphone/mobile, fax, TVA, état civil, fonction, régime linguistique ;
- Données à caractère personnel que vous fournissez comme, par exemple, en demandant un accès à l'espace client sur ce site internet, en correspondance et par téléphone ;
- Données sur vos habitudes de navigation au travers de différents sites internet (exemple parce que notre entreprise fait partie d'un réseau d'annonces) ;
- Caractéristiques des voyages que vous recherchez (critère de recherche).

Les autres données éventuelles collectées automatiquement ne le sont que par des outils statistiques comme, par exemple, votre adresse IP, les pages Web consultées mais restent complètement anonymes.

Utilisation des données

Voyages d'exception utilise vos données pour répondre à des besoins que vous avez générés en visitant notre site. Vos données sont recueillies principalement à des fins contractuelles :

- pour traiter des demandes de renseignements, dans l'exécution d'un contrat que nous avons conclu avec vous ;
- vous fournir les services demandés, enregistrer vos demandes ou questions et y donner suite ;
- pour vous donner un avis de changement à nos services ;
- pour vous transmettre des communications que vous avez demandées et qui peuvent vous intéresser (produits, services...);
- à des fins administratives ou d'affaires ;
- pour améliorer notre site Web de même que nos activités ;
- à des fins publicitaires, inclure de l'information à propos de campagnes (liste des annonces de voyages correspondant à vos critères), des appels à contributions ou promotions de biens et services, et ceci, pour autant que vous y ayez consenti lors de votre inscription ;
- par rapport à nos droits et obligations légales ;
- pour d'autres finalités, mais uniquement avec votre autorisation expresse.

Nous révisons régulièrement la période de sauvegarde de l'information personnelle. Nous conservons vos informations personnelles dans nos systèmes tant que nécessaire pour l'activité concernée ou pour la période prévue dans le contrat que nous avons conclu avec vous.

XVIII - CESSIION DU CONTRAT

Vous avez le droit de céder le présent contrat à un tiers, jusqu'à 7 jours avant le départ, à condition de justifier que le cessionnaire remplit les mêmes conditions que vous pour voyager. Vous restez solidairement responsable du paiement du solde du prix de vente et des frais supplémentaires résultant de la cession, qui seront répercutés sur le montant de votre voyage ainsi que des frais de dossiers s'élevant à 100 € par personne.



Pour plus d'informations, contactez-nous au 01 75 77 87 48, par e-mail à contact@voyages-exception.fr ou sur www.voyages-exception.fr